

DECLARATION DES MALADIES INFECTIEUSES

MyGuichet.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur

Tutoriel : Déclaration des maladies infectieuses

Tables des matières

1	ELEMENTS ESSENTIELS	3
2	CREER LA DEMARCHE « DS : DECLARATION DES MALADIES INFECTIEUSES ».....	4
2.1	Catalogue des démarches	4
3	REEMPLIR LE QUESTIONNAIRE	7
3.1	Médecin.....	7
3.1	Patient	8
3.1.1	Signalétique du patient	8
3.1.1	Contact du patient.....	9
3.2	Déclaration des maladies infectieuses	10
3.3	Validation de la saisie	12
4	SIGNER LA DEMARCHE ELECTRONIQUEMENT	13
4.1	Visualiser les documents	13
4.2	Sélectionner un certificat	14
4.3	Signer les documents	15
5	AJOUTER DES JUSTIFICATIFS.....	16
6	TRANSMETTRE LA DEMARCHE	17
7	LES POINTS DE CONTACT.....	18

Étapes pour déclarer une maladie infectieuse comme médecin au travers de [MyGuichet.lu](#) :



1 Éléments essentiels

Pour lancer et compléter cette démarche il faut :

- Être enregistré comme médecin dans le registre des professions de santé du Ministère de la Santé (pour plus d'informations voir [médecin généraliste et spécialiste](#) et [médecin-dentiste, médecin-dentiste spécialiste](#)).
- [Se connecter à MyGuichet.lu](#).
- [Avoir](#) ou [créer un espace professionnel](#).
- Remplir la démarche.
- **Signer la démarche électroniquement** (par LuxTrust *token* ou avec un autre produit LuxTrust ou avec la carte d'identité électronique luxembourgeoise).
- **Transmettre la démarche.**

Se connecter à MyGuichet.lu

<https://guichet.public.lu/fr/support/aide/connexion-myguichet.html>

Gérer son espace professionnel

<https://guichet.public.lu/fr/support/aide/gestion-espace-professionnel.html>

Créer un espace professionnel

<https://guichet.public.lu/fr/support/aide/creation-espace-prive-professionnel.html>

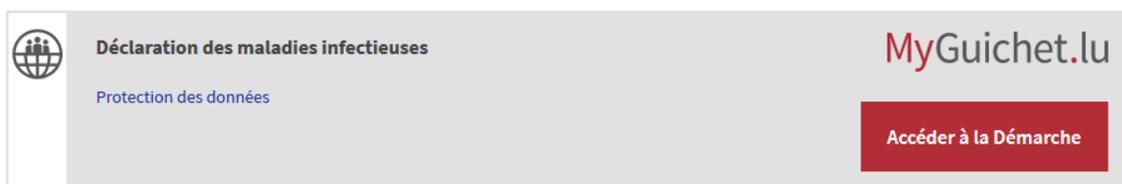
2 Créer la démarche « DS : Déclaration des maladies infectieuses »

Vous pouvez trouver la fiche descriptive de la démarche à cette adresse :

<https://guichet.public.lu/fr/entreprises/sectoriel/sante/medecins/declaration-maladies-infectieuses.html>

Vous pouvez accéder directement à la démarche à travers le bouton « Accéder à la Démarche », une fois votre espace professionnel créé.

Services en ligne / Formulaires



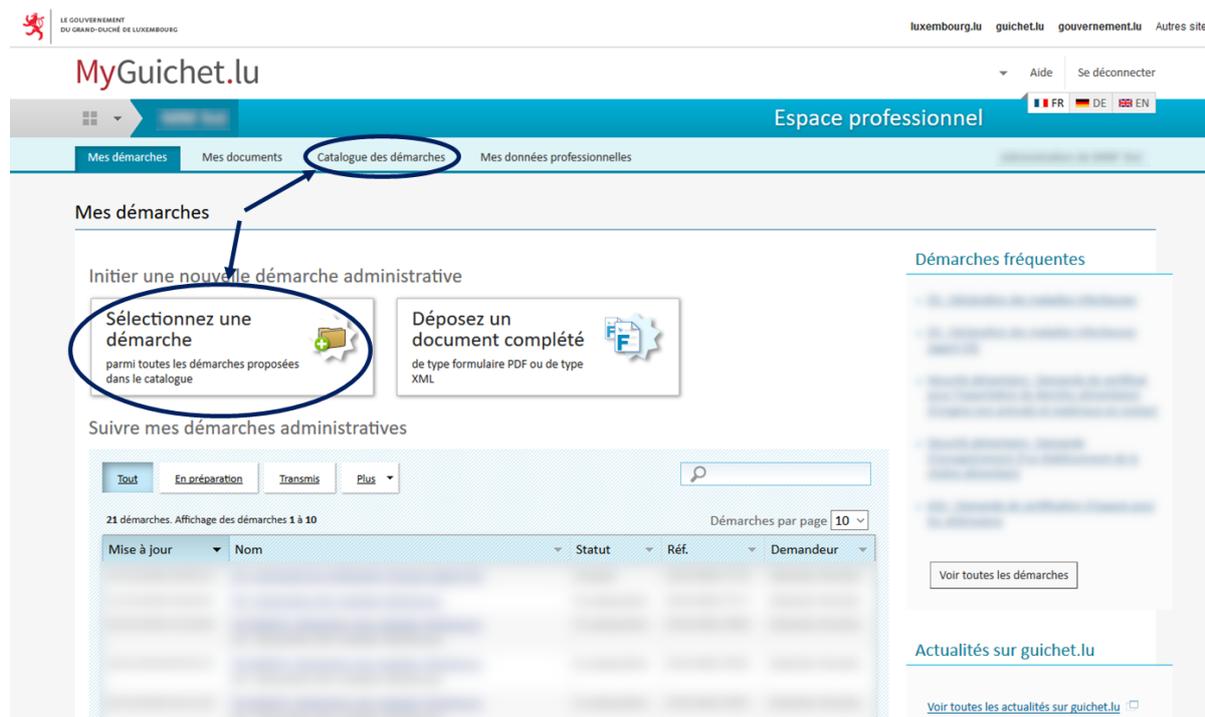
Déclaration des maladies infectieuses
Protection des données

MyGuichet.lu

Accéder à la Démarche

2.1 Catalogue des démarches

Une fois dans votre espace professionnel de MyGuichet.lu, cliquez sur « Sélectionnez une démarche » ou sur « Catalogue des démarches ».



LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

luxembourg.lu guichet.lu gouvernement.lu Autres sites

MyGuichet.lu Aide Se déconnecter

Espace professionnel

Mes démarches Mes documents **Catalogue des démarches** Mes données professionnelles

Mes démarches

Initier une nouvelle démarche administrative

Sélectionnez une démarche parmi toutes les démarches proposées dans le catalogue

Déposez un document complété de type formulaire PDF ou de type XML

Suivre mes démarches administratives

Tout En préparation Transmis Plus

21 démarches. Affichage des démarches 1 à 10 Démarches par page 10

Mise à jour	Nom	Statut	Réf.	Demandeur

Démarches fréquentes

Actualités sur guichet.lu

Voir toutes les démarches

Voir toutes les actualités sur guichet.lu

Vous pouvez filtrer le catalogue pour trouver la démarche plus rapidement.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

luxembourg.lu guichet.lu gouvernement.lu Autres sites

MyGuichet.lu Aide Se déconnecter

FR DE EN

Espace professionnel

Mes démarches Mes documents Catalogue des démarches Mes données professionnelles

Catalogue des démarches

Sélectionnez une démarche dans le catalogue.
Le catalogue affiche toutes les démarches administratives disponibles sur guichet.lu. [Les démarches réalisables en ligne](#) peuvent être directement initiées en cliquant sur le bouton "Créer".
Cliquez sur le lien "En savoir plus" afin d'obtenir plus d'informations sur une démarche ou pour télécharger les formulaires d'une démarche non déposable en ligne.

Tout Fiscalité Urbanisme & Environnement Ressources humaines Loisirs

225 démarches Démarches par page 10

Nom de la démarche		

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

luxembourg.lu guichet.lu gouvernement.lu Autres sites

MyGuichet.lu Aide Se déconnecter

FR DE EN

Espace professionnel

Mes démarches Mes documents Catalogue des démarches Mes données professionnelles

Catalogue des démarches

Sélectionnez une démarche dans le catalogue.
Le catalogue affiche toutes les démarches administratives disponibles sur guichet.lu. [Les démarches réalisables en ligne](#) peuvent être directement initiées en cliquant sur le bouton "Créer".
Cliquez sur le lien "En savoir plus" afin d'obtenir plus d'informations sur une démarche ou pour télécharger les formulaires d'une démarche non déposable en ligne.

Tout Fiscalité Urbanisme & Environnement Ressources humaines Loisirs mala

3 démarches sur 225 Démarches par page 10

Nom de la démarche		
DS : Déclaration des maladies infectieuses	Créer	En savoir plus

« 1 »

Support

Aide A propos du site
Contact Aspects légaux

Cliquez sur le bouton « Créer » de la démarche « DS Déclaration des maladies infectieuses ».

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

luxembourg.lu guichet.lu gouvernement.lu Autres sites

MyGuichet.lu Aide Se déconnecter

Espace professionnel

Mes démarches Mes documents Catalogue des démarches Mes données professionnelles

Catalogue des démarches

Sélectionnez une démarche dans le catalogue.
Le catalogue affiche toutes les démarches administratives disponibles sur guichet.lu. [Les démarches réalisables en ligne](#) peuvent être directement initiées en cliquant sur le bouton "Créer".
Cliquez sur le lien "En savoir plus" afin d'obtenir plus d'informations sur une démarche ou pour télécharger les formulaires d'une démarche non déposable en ligne.

Tout Fiscalité Urbanisme & Environnement Ressources humaines Loisirs

3 démarches sur 225 Démarches par page 10

Nom de la démarche		
DS : Déclaration des maladies infectieuses	Créer	En savoir plus

Support

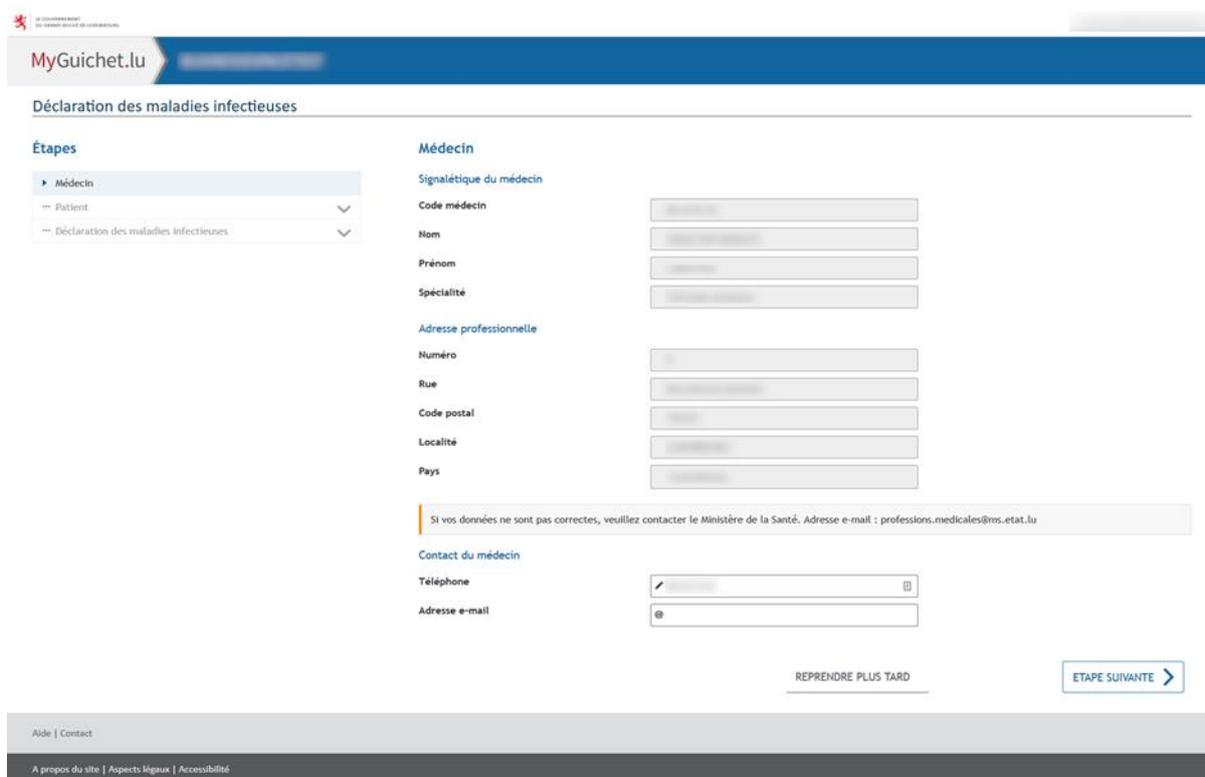
Aide A propos du site
Contact Aspects légaux

3 Remplir le questionnaire

3.1 Médecin

Dans le premier écran, vous trouverez vos données professionnelles (code médecin, nom, spécialité et adresse professionnelle). Ces données sont collectées auprès du Ministère de la Santé et, par conséquent, ne sont pas directement modifiables. Si elles ne sont pas correctes, veuillez contacter le Ministère de la Santé (professions.medicales@ms.etat.lu).

En outre, vous pouvez modifier directement votre téléphone et adresse email.



The screenshot shows the 'MyGuichet.lu' interface for 'Déclaration des maladies infectieuses'. On the left, a sidebar lists 'Étapes' with 'Médecin' selected. The main form is titled 'Médecin' and includes sections for 'Signalétique du médecin' (Code médecin, Nom, Prénom, Spécialité) and 'Adresse professionnelle' (Numéro, Rue, Code postal, Localité, Pays). Below these is a warning message: 'Si vos données ne sont pas correctes, veuillez contacter le Ministère de la Santé. Adresse e-mail : professions.medicales@ms.etat.lu'. At the bottom, there is a 'Contact du médecin' section with fields for 'Téléphone' and 'Adresse e-mail'. Navigation buttons 'REPRENDRE PLUS TARD' and 'ETAPE SUIVANTE >' are visible.

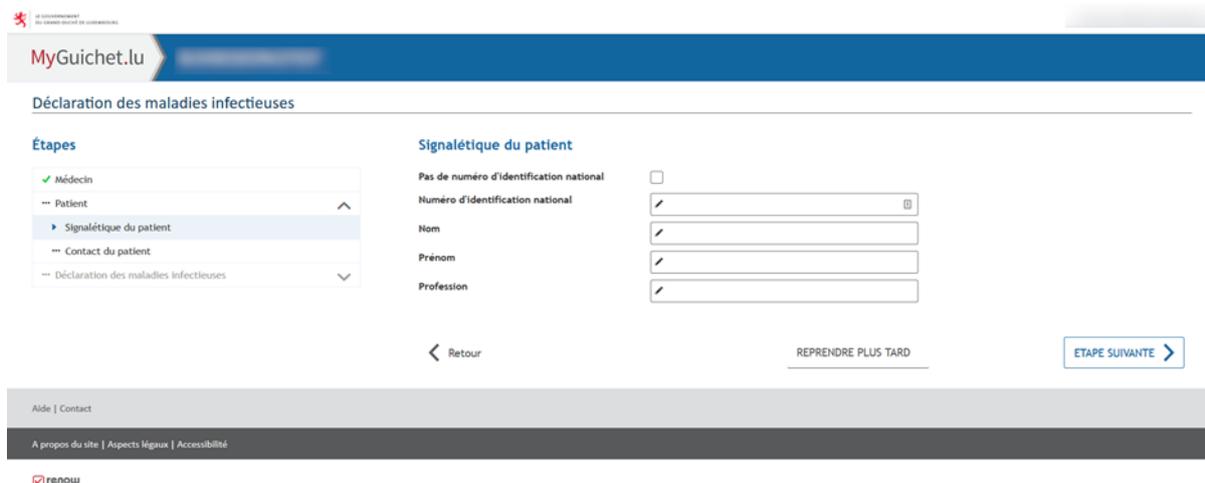
Cliquez sur « Étape suivante ».

3.1 Patient

L'étape « Patient » est divisée en « Signalétique du patient » et « Contact du patient ».

3.1.1 Signalétique du patient

Si vous avez le *numéro d'identification national* du patient (également connu sous le nom de *matricule* ou *numéro CNS*), vous n'avez qu'à fournir la profession.



MyGuichet.lu

Déclaration des maladies infectieuses

Étapes

- Médecin
- Patient
 - Signalétique du patient
 - Contact du patient
- Déclaration des maladies infectieuses

Signalétique du patient

Pas de numéro d'identification national

Numéro d'identification national

Nom

Prénom

Profession

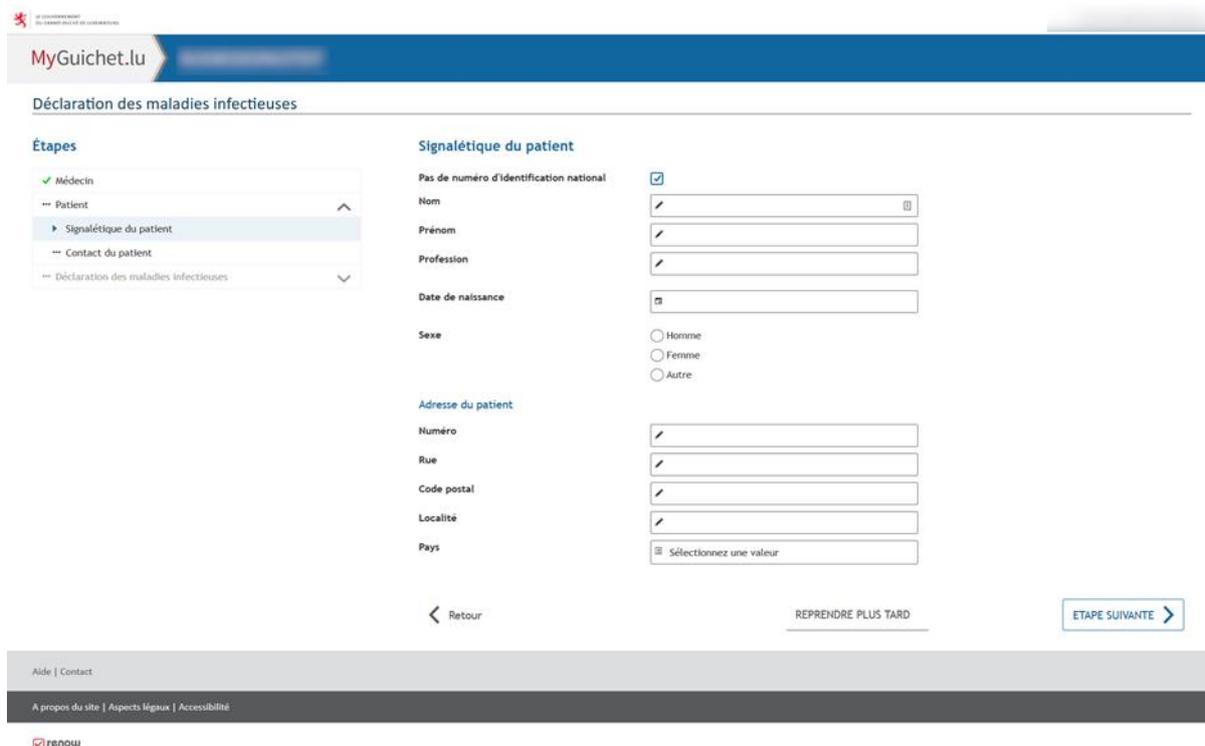
[Retour](#) [REPRENDRE PLUS TARD](#) [ETAPE SUIVANTE >](#)

Aide | Contact

A propos du site | Aspects légaux | Accessibilité

renow

Par contre, si le patient n'a pas un *numéro d'identification national* vous pourrez fournir les données complémentaires.



MyGuichet.lu

Déclaration des maladies infectieuses

Étapes

- Médecin
- Patient
 - Signalétique du patient
 - Contact du patient
- Déclaration des maladies infectieuses

Signalétique du patient

Pas de numéro d'identification national

Nom

Prénom

Profession

Date de naissance

Sexe

Homme

Femme

Autre

Adresse du patient

Numéro

Rue

Code postal

Localité

Pays

[Retour](#) [REPRENDRE PLUS TARD](#) [ETAPE SUIVANTE >](#)

Aide | Contact

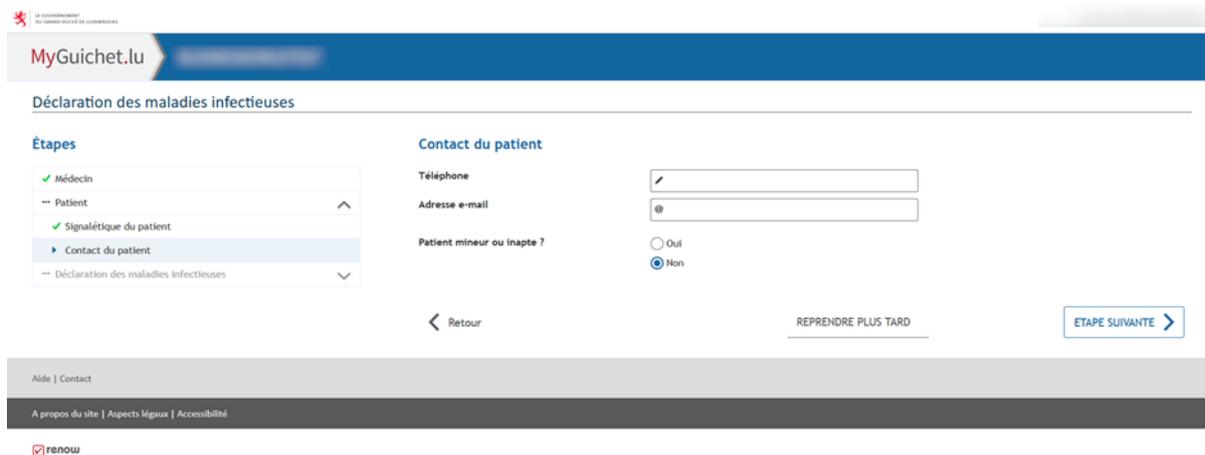
A propos du site | Aspects légaux | Accessibilité

renow

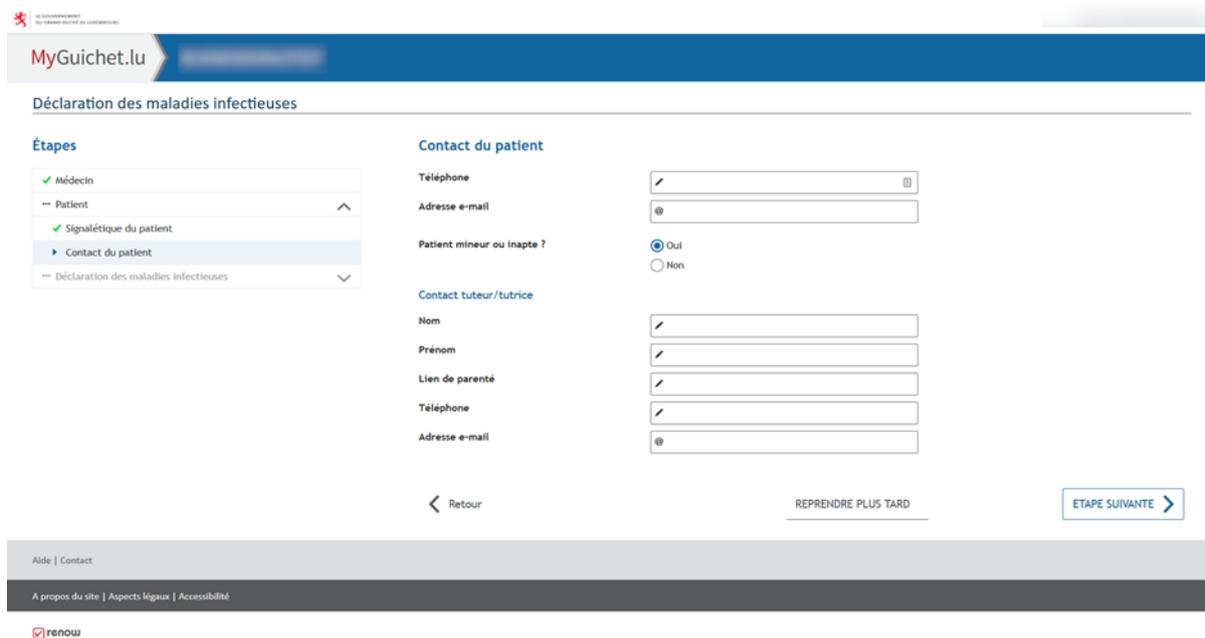
Cliquez sur « Étape suivante ».

3.1.1 Contact du patient

Vous pourrez fournir les coordonnées du patient,



et du tuteur si nécessaire.

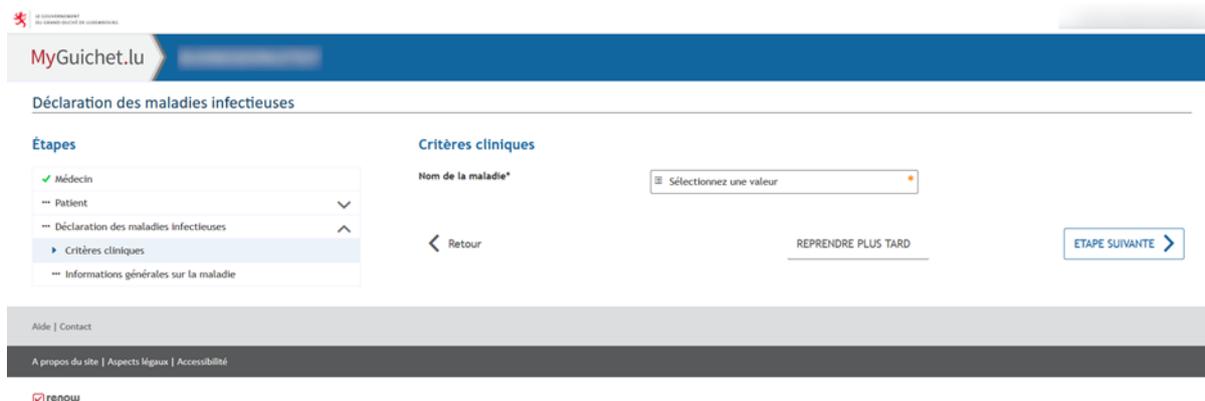


Cliquez sur « Étape suivante ».

3.2 Déclaration des maladies infectieuses

L'étape « Déclaration des maladies infectieuses » est divisée en « Critères cliniques », « Informations spécifiques à la maladie » si nécessaire et « Informations générales sur la maladie ».

Ici vous pourrez spécifier la maladie et remplir le questionnaire avec les questions spécifiques à chaque maladie.



MyGuichet.lu

Déclaration des maladies infectieuses

Étapes

- ✓ Médecin
- Patient
- Déclaration des maladies infectieuses
- ▶ Critères cliniques
- Informations générales sur la maladie

Critères cliniques

Nom de la maladie*

< Retour REPRENDRE PLUS TARD ETAPE SUIVANTE >

Aide | Contact

A propos du site | Aspects légaux | Accessibilité

renow

Pour certaines maladies, la loi prévoit sa déclaration uniquement par téléphone. Dans ce cas, veuillez contacter immédiatement le Ministère de la Santé (+35224785650) ou le 112 (24h/24, 7j/7).



MyGuichet.lu

Déclaration des maladies infectieuses

Étapes

- ✓ Médecin
- Patient
- Déclaration des maladies infectieuses
- ▶ Critères cliniques
- Informations générales sur la maladie

Critères cliniques

Nom de la maladie*

CONTACTEZ IMMÉDIATEMENT PAR TÉLÉPHONE LE 247-85650 OU LE 112

< Retour REPRENDRE PLUS TARD ETAPE SUIVANTE >

Aide | Contact

A propos du site | Aspects légaux | Accessibilité

renow

Sinon, les questions spécifiques vous seront montrées.

MyGuichet.lu

Déclaration des maladies infectieuses

Étapes

- ✓ Médecin
- Patient
- Déclaration des maladies infectieuses
- ▶ Critères cliniques
- Informations générales sur la maladie

Critères cliniques

Nom de la maladie*

Manifestations cliniques

- Asymptomatique
- Anorexie
- Arthralgies
- Céphalées
- Dépression
- Faiblesse
- Fièvre
- Frissons
- Sueurs (abondantes, malodorantes, surtout nocturnes)
- Inconnu
- Autre
- Transmission probable

[Retour](#) [REPRENDRE PLUS TARD](#) [ETAPE SUIVANTE](#)

Aide | Contact

A propos du site | Aspects légaux | Accessibilité

renow

Ensuite, vous pourrez fournir des informations générales ainsi que vos remarques. Veuillez noter que, si vous avez besoin, vous pourrez ajouter vos documents après la signature de la démarche.

MyGuichet.lu

Déclaration des maladies infectieuses

Étapes

- ✓ Médecin
- Patient
- Déclaration des maladies infectieuses
- ✓ Critères cliniques
- ▶ Informations générales sur la maladie

Informations générales sur la maladie

Classification Probable Possible Confirmé Inconnu

Date du diagnostic

Date début des premiers symptômes

Date début non applicable

Date début inconnu

Traitement démarré Oui Non Non applicable Inconnu

Hospitalisation Oui Non

Statut vital En vie Décédé suite à la maladie Décédé suite à une cause différente

Séjour pendant la période d'incubation

Remarques du médecin

[Retour](#) [REPRENDRE PLUS TARD](#) [ETAPE SUIVANTE](#)

Aide | Contact

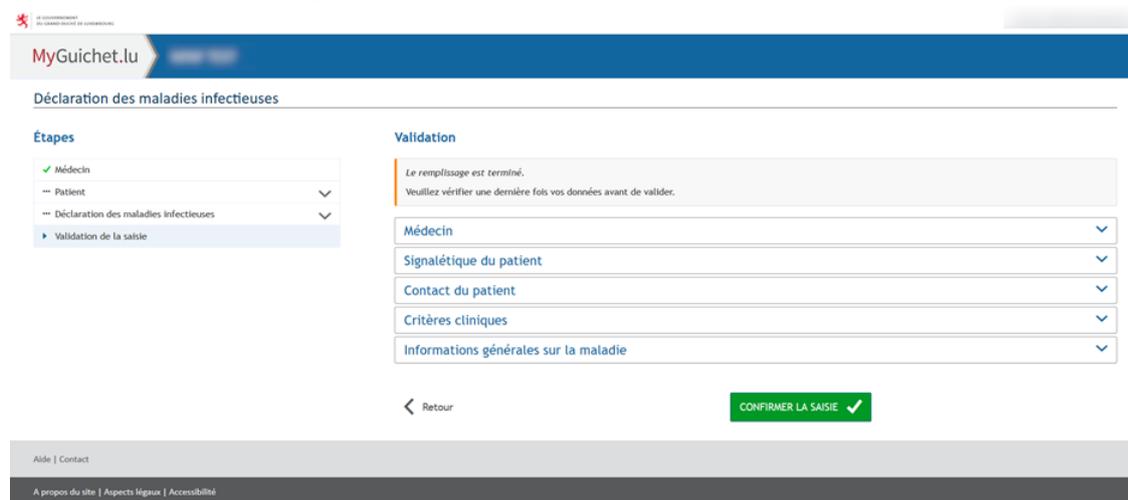
A propos du site | Aspects légaux | Accessibilité

renow

Cliquez sur « Étape suivante ».

3.3 Validation de la saisie

À la fin du questionnaire, vous avez la validation de la saisie ou vous pourrez vérifier toutes les données déclarées, les corriger en allant à l'écran correspondant et les valider.



MyGuichet.lu

Déclaration des maladies infectieuses

Étapes

- ✓ Médecin
- Patient
- Déclaration des maladies infectieuses
- ▶ Validation de la saisie

Validation

Le remplissage est terminé.
Veuillez vérifier une dernière fois vos données avant de valider.

Médecin

Signalétique du patient

Contact du patient

Critères cliniques

Informations générales sur la maladie

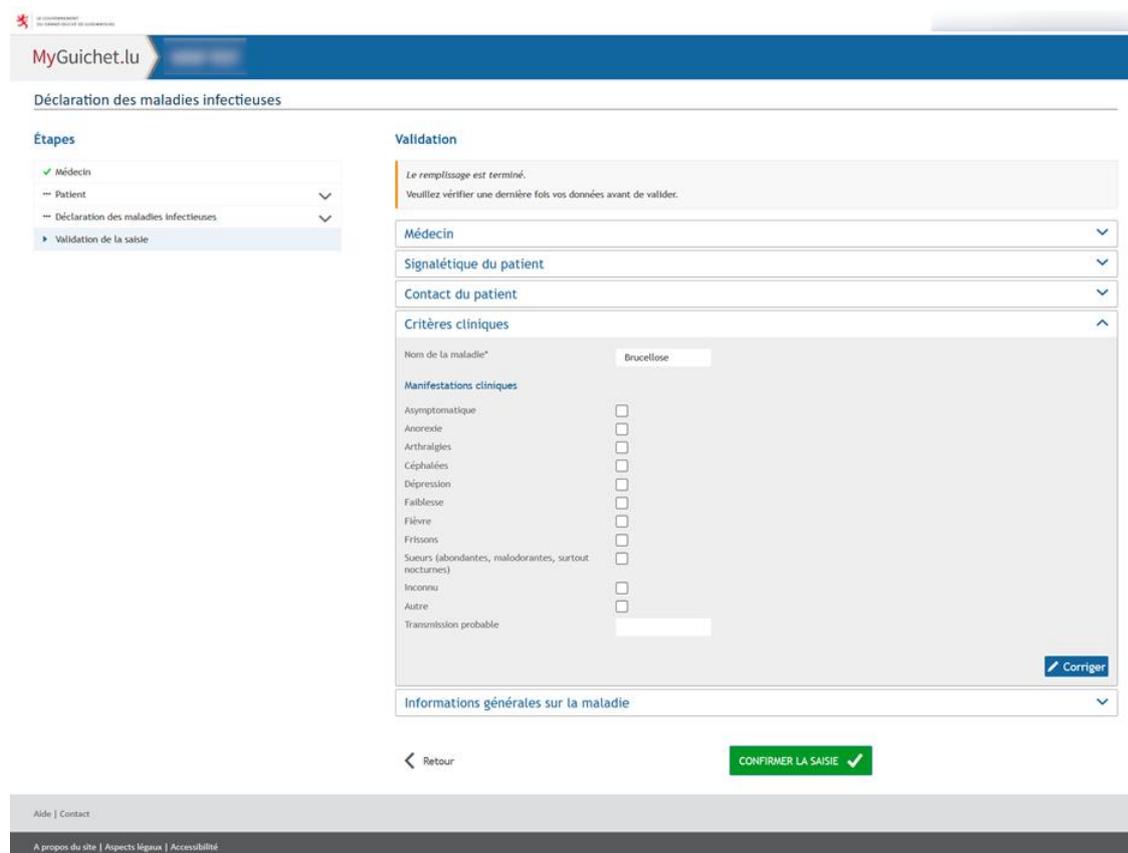
< Retour

CONFIRMER LA SAISIE ✓

Aide | Contact

A propos du site | Aspects légaux | Accessibilité

renou



MyGuichet.lu

Déclaration des maladies infectieuses

Étapes

- ✓ Médecin
- Patient
- Déclaration des maladies infectieuses
- ▶ Validation de la saisie

Validation

Le remplissage est terminé.
Veuillez vérifier une dernière fois vos données avant de valider.

Médecin

Signalétique du patient

Contact du patient

Critères cliniques

Nom de la maladie* Brucellose

Manifestations cliniques

Asymptomatique

Anorexie

Arthralgies

Céphalées

Dépression

Faiblesse

Fièvre

Frissons

Sueurs (abondantes, malodorantes, surtout nocturnes)

Inconnu

Autre

Transmission probable

Corriger

Informations générales sur la maladie

< Retour

CONFIRMER LA SAISIE ✓

Aide | Contact

A propos du site | Aspects légaux | Accessibilité

renou

Cliquez sur « Confirmer la saisie ».

4 Signer la démarche électroniquement

Une fois vous avez rempli le questionnaire, il faut votre signature électronique avant de l'envoyer à l'administration. Une nouvelle fenêtre s'ouvre avec le module de signature. Dans cette nouvelle fenêtre, on trouve à droite le formulaire de demande et à gauche les différentes étapes nécessaires à la signature et à la poursuite de la démarche.

4.1 Visualiser les documents

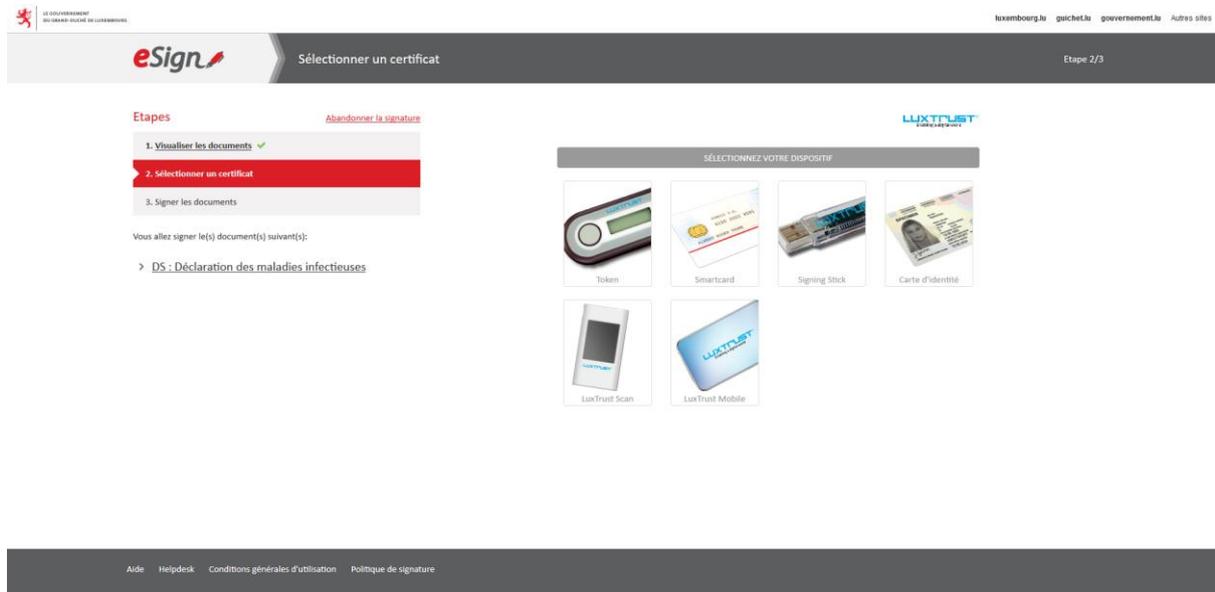
Dans cet écran vous pouvez vérifier votre déclaration en format PDF avant de la signer.

The screenshot displays the 'Visualiser les documents' (View documents) step in the eSign application. On the left, a sidebar lists three steps: 1. Visualiser les documents (highlighted in red), 2. Sélectionner un certificat, and 3. Signer les documents. A link 'Abandonner la signature' is visible. The main area shows a PDF document titled 'DÉCLARATION DES MALADIES INFECTIEUSES'. The document header includes the Luxembourg Government logo and contact information for the Direction de la Santé. The form content includes a section for '1. Médecin' with fields for 'Signalétique du médecin' (Code médecin, Nom, Prénom, Spécialité) and 'Adresse professionnelle'. A 'Pas de signature' button is present. At the bottom of the document viewer, there is a 'Document 1/1' label and a 'DS : Déclaration des maladies infectieuses' title. A red-bordered button labeled 'Etape suivante >>' is located below the document viewer. The footer of the application contains links for 'Aide', 'Helpdesk', 'Conditions générales d'utilisation', and 'Politique de signature'.

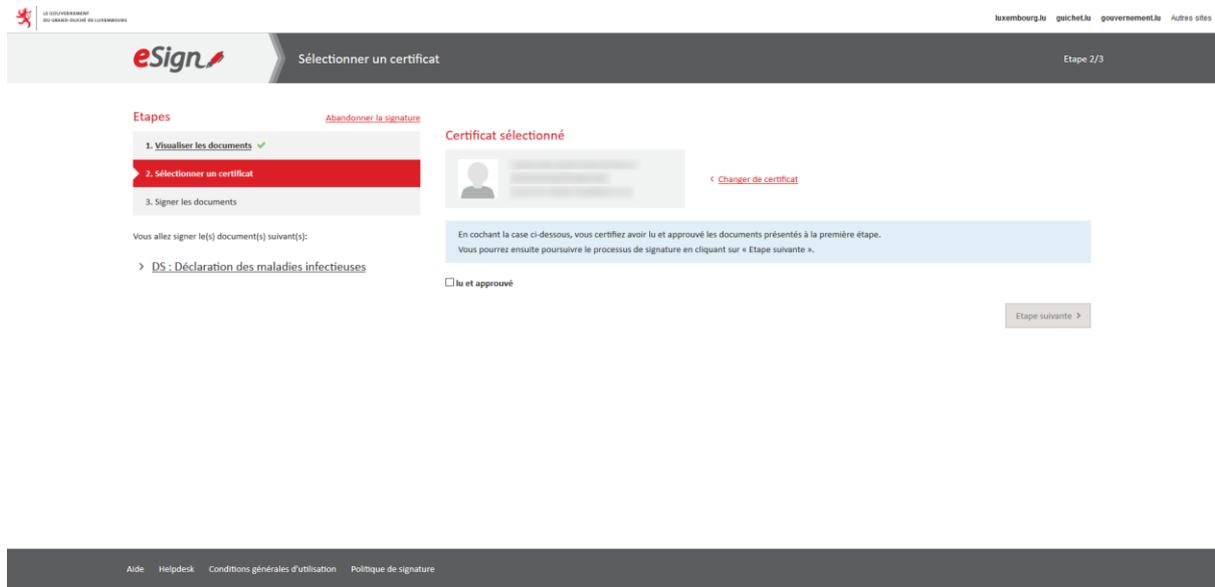
Cliquez sur « Étape suivante ».

4.2 Sélectionner un certificat

Par défaut, le système choisit le certificat avec lequel l'utilisateur s'est connecté. Vous pouvez utiliser votre *token*, des autres produits LuxTrust ou la carte d'identité électronique luxembourgeoise.



Dans le nouvel écran, vous devez cocher la case « lu et approuvé » et cliquer sur « Étape suivante ».



4.3 Signer les documents

La signature de la déclaration peut être effectuée en cliquant sur le bouton « Signer ». L'utilisateur doit alors renseigner ses identifiants relatifs au produit LuxTrust afin de signer le document.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

luxembourg.lu guichet.lu gouvernement.lu Autres sites

eSign Signer les documents Etape 3/3

Etapes [Abandonner la signature](#)

1. Visualiser les documents ✓
2. Sélectionner un certificat ✓
3. Signer les documents

Vous allez signer le(s) document(s) suivant(s):

> [DS : Déclaration des maladies infectieuses](#)

Une fois la signature effectuée, vous serez automatiquement redirigé vers MyGuichet afin de poursuivre votre démarche.

LUXTRUST
Produit de signature

User ID

Password

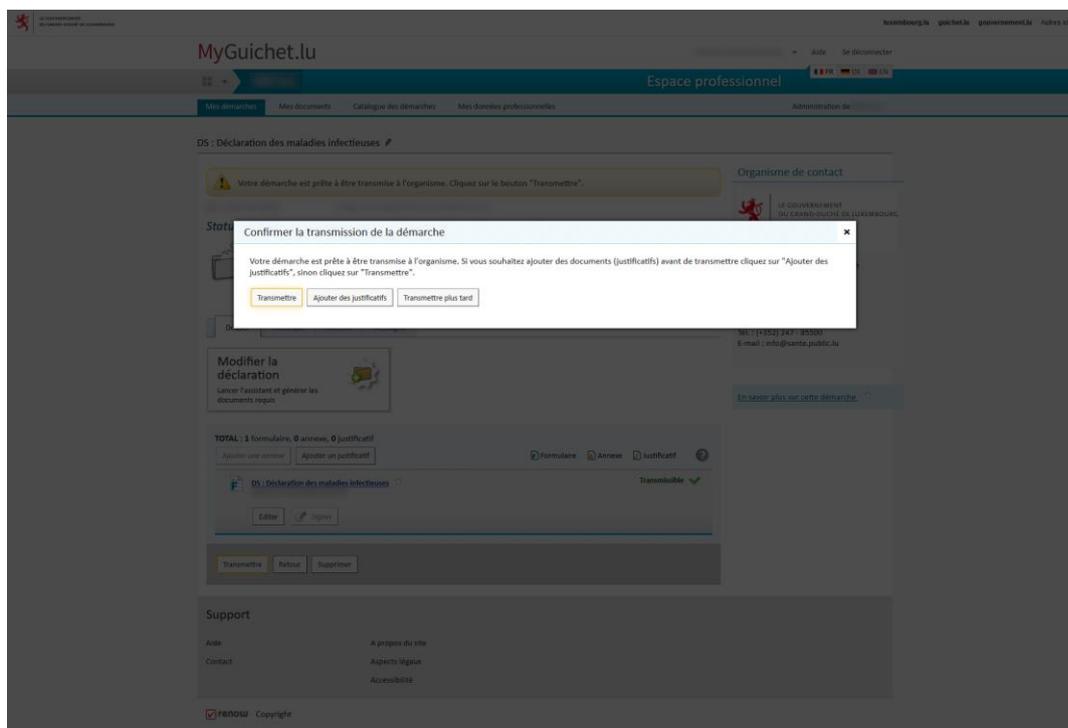
OTP

Token

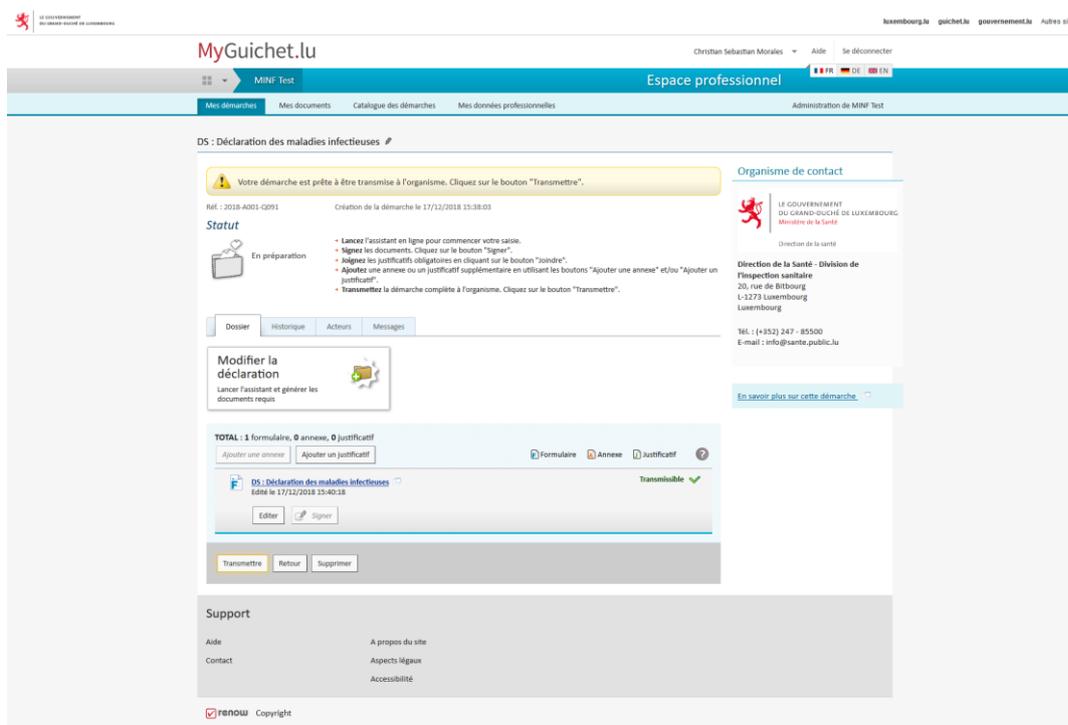
Aide Helpdesk Conditions générales d'utilisation Politique de signature

5 Ajouter des justificatifs

Avant d'envoyer la démarche, vous pouvez ajouter les documents ou justificatifs que vous trouvez nécessaires.



The screenshot shows the 'MyGuichet.lu' interface for a 'Déclaration des maladies infectieuses' (DS). A modal dialog box is open, titled 'Confirmer la transmission de la démarche'. The dialog contains the following text: 'Votre démarche est prête à être transmise à l'organisme. Cliquez sur le bouton "Ajouter des justificatifs", sinon cliquez sur "Transmettre".' Below the text are three buttons: 'Ajouter des justificatifs', 'Transmettre', and 'Transmettre plus tard'. The background interface shows a progress bar at the top indicating 'Statut: En préparation'. Below the dialog, there are sections for 'Modifier la déclaration', a summary of 'TOTAL: 1 formulaire, 0 annexe, 0 justificatif', and a list of documents including 'DS : Déclaration des maladies infectieuses' with a 'Transmissible' status.



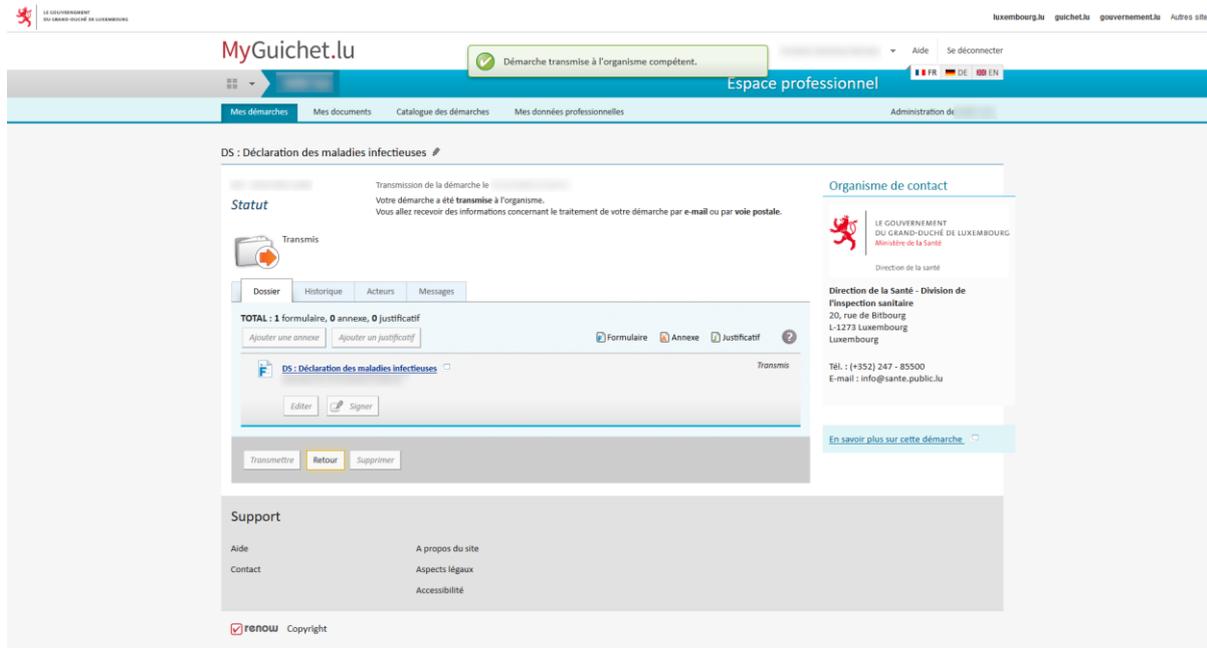
This screenshot shows the same 'MyGuichet.lu' interface but with the modal dialog closed. The 'Statut' is 'En préparation'. A list of instructions is provided:

- Lancez l'assistant en ligne pour commencer votre saisie.
- Signez les documents. Cliquez sur le bouton "Signer".
- Signez les justificatifs obligatoires en cliquant sur le bouton "Ajouter".
- Ajoutez une annexe ou un justificatif supplémentaire en utilisant les boutons "Ajouter une annexe" et/ou "Ajouter un justificatif".
- Transmettez la démarche complétée à l'organisme. Cliquez sur le bouton "Transmettre".

 The document list shows 'DS : Déclaration des maladies infectieuses' with a date of '17/12/2018 15:40:18' and a 'Transmissible' status. The 'Organisme de contact' section on the right provides details for the 'Direction de la Santé - Division de l'Inspection sanitaire' in Luxembourg. The bottom of the page features a 'Support' section with links for 'Aide', 'Contact', and 'Accessibilité'.

6 Transmettre la démarche

Cliquez sur « **Transmettre** ». Ensuite, le message « Démarche transmise à l'organisme compétent » apparaîtra pour vous confirmer le bon fonctionnement de la démarche.



The screenshot shows the MyGuichet.lu interface for the 'DS : Déclaration des maladies infectieuses' form. At the top, a green notification box states 'Démarche transmise à l'organisme compétent.' The main content area shows the form's status as 'Transmis' and includes a summary: 'TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 0 justificatif'. A 'Transmettre' button is visible at the bottom of the form. On the right, the 'Organisme de contact' section provides the following information: LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, Ministère de la Santé, Direction de la Santé, Direction de la Santé - Division de l'inspection sanitaire, 20, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Luxembourg. Tél. : (+352) 247 - 85500, E-mail : info@sante.public.lu. A 'Support' section at the bottom left lists links for Aide, Contact, A propos du site, Aspects légaux, and Accessibilité.

Vous avez fini la déclaration d'une maladie infectieuse. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter. Vous trouverez les points de contact ci-dessous.

IMPORTANT

Si vous ne cliquez pas sur le bouton « **Transmettre** », la démarche n'est pas terminée et **l'administration ne sera pas informée d'aucune déclaration.**

7 Les points de contact

Pour les questions relatives à la maladie ou contenu des questionnaires :

Ministère de la Santé

Direction de la Santé
Division de l'inspection Sanitaire
20 rue de Bitbourg
L-1273 Luxembourg
Tel: (+352) 247 - 85650



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Direction de la santé

Pour questions relatives au usage de MyGuichet.lu :



Téléphone

(+352) 247 82 000
lundi - vendredi 8h00 - 18h00



En ligne

[Formulaire en ligne](#)



Adresse

11, Rue Notre-Dame
L-2240 Luxembourg